

## ÉVALUATION DES ACQUIS

en cours de formation



L'évaluation initiale a pour but d'informer l'apprenant et le formateur du degré d'atteinte des objectifs et pour objet d'ajuster l'intervention du formateur et de mesurer la progression du participant.

L'évaluation finale comptabilise les résultats obtenus en vue d'établir un bilan des acquis appris au cours de la formation.

Chez **CAP DIGIT**, les formateurs réalisent eux-mêmes la synthèse des contenus en impliquant les participants. Dans leur processus d'évaluation, les formateurs utilisent principalement :

- la méthode du réveil pédagogique
- le vrai/faux,
- la technique de l'exercice.

Le tout basé essentiellement sur les référentiels des certificats inscrits au RNCP ou sur les objectifs souhaités inscrits sur les programmes de formations.

### ***Le réveil pédagogique***

Le réveil pédagogique est une méthode pour animer la phase de démarrage, à partir du 2<sup>ème</sup> jour de formation. Il permet aux participants de réaliser une synthèse des points clés travaillés la veille et au formateur d'évaluer et valider les acquis.

Les participants peuvent faire préciser par le formateur certains points sans risque de jugement par le groupe. Ce type de démarrage facilite la mémorisation. Cette méthode participative, pouvant être gourmande en temps, les formateurs **CAP DIGIT** prennent soin d'adapter leurs séances en fonction de la taille du groupe et du contexte et de tenir les temps en situation.

### ***La méthode du « vrai/faux »***

Utilisée par les formateurs **CAP DIGIT** pour évaluer les acquis et l'atteinte des objectifs partiels, cette méthode, souvent animée à l'oral, permet aux participants de faire le point sur ce qu'ils ont retenu ou pas. Les formateurs complètent la réponse si besoin.

### ***La technique de l'exercice***

La formation étant basée principalement sur la pratique, les exercices font office de validation des acquis par leur résolution positive. En cas de soucis, le formateur revient sur l'exercice et complète les réponses jusqu'à totale compréhension.

Mis à jour le 1<sup>er</sup> décembre 2025, à Saint-Just Saint-Rambert